

Affinités Pierre – Clôture de la troisième augmentation de capital

Communication - 17 juin 2019



La SCPI **Affinités Pierre** a clôturé sa troisième augmentation de capital le 17 juin 2019.

Les souscriptions sont donc suspendues pendant le délai d'instruction imposé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour autoriser la SCPI **Affinités Pierre** à ouvrir une quatrième augmentation de capital.

Une information sur l'ouverture et les modalités de cette nouvelle augmentation de capital sera communiquée aussitôt l'autorisation de l'AMF obtenue.